

Rapport du Conseil d'Administration

Nous soumettons à votre appréciation un rapport sur la marche de notre Association depuis l'Assemblée de mai.

Durant ce semestre, votre Conseil a eu de nombreuses questions à ses ordres du jour; toutes n'ont pas été solutionnées; cependant des décisions très importantes ont été prises, et nous espérons que certaines seront de nature à améliorer sensiblement la marche de notre entreprise.

Il reste beaucoup à faire, notre Maison est grande, et les circonstances économiques actuelles ne sont pas faites pour simplifier la tâche de vos administrateurs. Nous pensons, cependant, qu'avec la bonne volonté et le concours de tous, nous arriverons à mener notre tâche à bien.

Nous avons à enregistrer le décès de cinq camarades; ce sont : Chevallier (Gustave), Turquis (Victor), Perrussel (Georges) et en activité; Lhomeau (Henri) et Moulard (Alphonse), retraités.

Trois de nos camarades ont fait valoir leur droit à la retraite; ce sont : Vittoz (Louis), Durpos (Alexandre), Pillu (Alfred).

Le nombre de nos retraités s'élève, au 30 octobre, à 65 associés, 5 auxiliaires et 14 dames, soit au total 84.

A la suite de l'Assemblée dernière, comme vous l'aviez décidé, la Caisse de Prévoyance a reçu un virement de la Caisse de Secours s'élevant à 600.000 francs. Nous avons arrêté les comptes le 31 mai. A cette date, le nouveau capital s'élevait à la somme de 1.260.694 fr. 90.

L'acceptation du bilan ayant lieu au mois de mai, le pourcentage de la Caisse de Prévoyance est déterminé le 1^{er} juillet pour une année, suivant les disponibilités de la caisse et conformément au règlement que vous avez adopté.

Le 31 octobre, notre personnel était composé de la façon suivante : associés travaillant à l'usine : 218; temporaires : 11; auxiliaires : 266; bobineuses : 2; employés : dames, 30, hommes, 3; ingénieurs : 6; gardiens : 3; réfectoire : dame, 1; apprentis atelier : 9; école : 20; auxiliaires employés à l'extérieur : 37; soit un effectif total de 606 unités.

Le nombre de nos associés a subi une légère diminution. Les travaux que nous entreprenons ne nous permettent pas d'augmenter notre main-d'œuvre professionnelle; par contre, le nombre de nos auxiliaires a subi une légère hausse sur le dernier semestre.

C'est l'effort de chacun qui nous permettra de maintenir nos effectifs en nous donnant la possibilité de nous imposer par la qualité de notre travail et par la compression de nos prix de revient.

Le nombre de nos ingénieurs a été diminué d'une unité; ce n'est que passager. Les études que nous devons entreprendre pour alimenter une firme de notre importance exigent un personnel technique éprouvé et qui doit être proportionné aux nombreux problèmes que nous avons à résoudre.

C'est en accord avec notre ingénieur en chef que nous avons rompu le contrat qui l'attachait à notre Association. Les pourparlers ont été conduits par notre Directeur et le Conseil d'administration; les conversations que nous avons eues et les concessions mutuelles ont abouti à un accord sauvegardant les intérêts matériels et moraux des deux parties et nous ont permis de nous quitter en bons termes.

A la suite du départ de notre ingénieur en chef, nous avons donné à nos ingénieurs l'autonomie de leur service, étant entendu qu'ils conservaient la possibilité de se concerter pour faire aboutir les études.

De ce fait, la délégation du Conseil au Service technique devenant plus importante, il était nécessaire d'assurer la liaison des différents services; nous l'avons proposé au camarade qui avait suivi les travaux des ingénieurs dans le précédent exercice. Il a accepté de remplir cette délicate fonction. Maintenant votre Conseil sera à même de prendre toutes les dispositions pour assurer la bonne marche du Service Technique.

Plusieurs apprentis ont demandé leur inscription à l'Association; ce sont : Imbert (René), Boucraut (Georges), Bory (Lucien), Chevalier (Georges), Dams (Léon), Voltereaux (Georges), Dalbeigie (Roland), Boucraut (Henri), Carré (Georges). Ces jeunes camarades sont tous syndiqués.

Nous vous proposons d'enlever du tour de rôle trois anciens apprentis appelés pour travailler à l'atelier social : Bureau (Roger), a refusé d'entrer; Billiot (Pierre) et Legros (Édouard) ont reçu deux convocations par lettre recommandées; aucune réponse ne nous est parvenue.

Nous vous proposons également de rayer du tour de rôle les camarades ayant plus de 40 ans, limite d'âge pour entrer à l'atelier social. Ce sont : Faneuil (Emile), Chauvin (Victor), Coutre (Alexis), Rigonde (André), Tilliet (Louis).

Une enquête a été faite auprès des organisations syndicales pour connaître les camarades inscrits n'étant plus en règle avec l'article 9 de nos statuts; les résultats ne sont pas encore connus. Ceux qui ne seront pas signalés comme appartenant à une des deux organisations, recevront une lettre recommandée les invitant à nous faire connaître leur situation syndicale.

Cette mesure a été envisagée à la suite des difficultés rencontrées au moment où nous avons voulu embaucher du personnel; les lettres restaient sans réponse; certains camarades semblent avoir oublié le chemin du syndicat ou se désintéressent de la Coopérative en ne conservant aucune liaison avec elle; il serait donc normal de faire cesser cet état de choses.

Nous vous proposons d'admettre comme sociétaires les anciens apprentis : Montagne (Léon), Crochereau (André), Flauzac (Norbert), ainsi que le camarade Hubert (Maurice), qui a accompli son stage et pour lequel la Commission du Travail émet un avis favorable.

L'état des travaux terminés, en cours, en étude, s'établit comme suit :

Multiples terminés : Saintes, Châtelleraut, Thonon-les-Bains.

Extensions : Grenoble, Brive, Laval, Carcassonne.

En cours de montage : Mézières-Charleville, Longwy, Evian-les-Bains.

Extensions : Belfort, Strasbourg.

En fabrication : l'interurbain de Mézières-Charleville, Saint-Louis, Forbach.

Multiplés à l'étude : Sainte-Marie-aux-Mines, Saverne, Sarrebourg, Bastia, Saint-Claude, Lourdes, Thann, Riom, Le Creusot, Chelles, Choisy-le-Roi.

Extensions : Compiègne, Annecy, Nevers, Aurillac, Châlons-sur-Marne, Châteauroux, Grenoble.

Modification de l'interurbain de Nancy.

Nous sommes également consultés pour une installation de télégrammes téléphonés au Central télégraphique de Paris et pour un deuxième multiple provisoire à Strasbourg.

L'installation des tables spéciales pour le Service des lignes souterraines, dont la fourniture nous avait été attribuée à la suite d'un concours ouvert par ce service, se poursuit dans les centraux de Paris-République et Lyon.

Avec ces travaux, nous avons en cours des fournitures à effectuer pour les P.T.T. : postes, sonneries, standards, limiteurs de tension et plusieurs commandes de matériel divers.

Notre Service commercial continue d'acheminer la correspondance se rapportant à tous ces travaux. Il a reçu une nouvelle disposition qui lui permettra d'être plus à l'aise pour les conversations particulières qu'il peut, éventuellement, avoir avec des personnes étrangères à la maison.

Il s'est également occupé de faire remanier toutes les polices d'assurances concernant : les bâtiments, les transformations, le matériel nouveau, cette mesure étant susceptible de nous donner toutes garanties en cas de sinistre, la publicité a été étudiée et dirigée par ses soins.

Notre Service commercial privé a été rattaché au siège. Les rapports que doivent avoir les camarades affectés à cette branche avec la Direction, le Service technique et la fabrication, ont été simplifiés. Les commandes s'achèvent normalement.

Indépendamment de ces avantages, une économie assez appréciable a été réalisée, une partie des sommes récupérées sera utilisée pour intensifier notre publicité.

Le chiffre d'affaires durant le premier semestre a légèrement fléchi, ceci est dû, en partie, à la crise économique et, par voie de conséquence, aux nombreux rabais qui ont été consentis pour avoir les affaires.

La vente des machines à percer a été supérieure à celle du premier semestre, la publicité, les conditions spéciales faites à nos revendeurs, nous ont facilité le placement de ce matériel.

Nous avons à l'étude un nouvel autocommutateur d'un système tout à fait différent du modèle existant. Trois appareils ont été installés et donnent satisfaction.

Voulant faire bénéficier nos clients de ces nouveautés, quelques organes ont été mis en fabrication. Toutes nos propositions seront maintenant établies avec nos nouveaux modèles.

La licence achetée en Suisse n'ayant plus sa raison d'être, notre Directeur a entrepris des pourparlers pour faire annuler le contrat, l'affaire semble en bonne voie.

Les agrandissements de notre magasin d'expédition sont presque terminés, les travaux ont duré longtemps, mais, faits par nos soins, nous avons réalisé un bénéfice appréciable, les résultats nous prouvent que, malgré quelques inconvénients, c'était la meilleure méthode.

Des livraisons très importantes ont été faites par camion, nous avons gagné du temps, les chefs de ce service nous ont communiqué des prix, il y aura un intérêt à étendre cette manière de procéder.

Durant ce semestre, notre Service technique s'est efforcé de résoudre des problèmes très importants, nous vous exposons les principaux :

Dans la partie des multiples et extensibles, l'Administration a adressé plusieurs demandes ayant trait à des modifications.

Depuis quelques mois, nous avons dû étudier les projets en nous mettant d'accord sur le nouveau mode d'exploitation en trafic direct; la marche de nos installations s'en est trouvée retardée. Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques questions de détail, les installations qui nous sont confiées vont pouvoir entrer dans la voie de la réalisation.

Ce Service a été dans l'obligation d'établir d'une façon précise les nouvelles caractéristiques pour la fabrication et le fonctionnement de certains relais, travail délicat qui a nécessité la construction et l'étalonnage de plusieurs types d'organes.

Devant l'importance de tous ces travaux, un jeune camarade a été affecté à ce département, cette mesure doit nous permettre de donner satisfaction à l'Administration, en évitant les retards dans l'établissement des devis.

Dans la branche automatique, la partie interurbaine de Mézières-Charleville est presque terminée.

Un projet pour l'Algérie a été étudié, les délais étaient courts vu l'importance du travail qu'il y avait à réaliser, nous sommes arrivés à date pour le dépôt dudit projet. Le résultat semble ne pas nous avoir été favorable.

Les projets pour Amiens et Limoges sont actuellement à l'étude, nous avons l'espoir que ces installations nous permettront de récupérer une partie des gros frais occasionnés par le R.6.

Une camarade de l'atelier nous avait adressé un programme de réalisation pour les autocommutateurs privés comprenant : des sélecteurs 11 - 25 et 51 points, des schémas variant de 10 à 2.000 lignes, nous l'avons accepté.

Les sélecteurs 11 et 25 points sont terminés et les types établis, le 51 points est en voie d'achèvement.

Les circonstances nous ont mis dans l'obligation de changer l'ordre de ces travaux.

Pour éviter de faire des études en double, nous lui avons demandé de collaborer avec notre ingénieur chargé des automatiques, en lui laissant la possibilité de réaliser le programme qu'il avait tracé. Cette collaboration devenait indispensable, le chef des automatiques n'avait plus le temps matériel de s'occuper de toutes les études, encore fallait-il trouver l'homme ayant les compétences nécessaires pour remplir cette fonction.

Aujourd'hui c'est un fait accompli, les travaux de ces deux collaborateurs seront des plus profitables à notre entreprise, nos Services commerciaux auront la possibilité de répondre à toutes les demandes de notre clientèle.

Un schéma de prise directe au réseau a été déposé à l'Administration, nous attendons le résultat.

Les conditions posées par la technique moderne avaient mis le précédent Conseil dans l'obligation d'aménager un laboratoire d'essais et de recherches, aujourd'hui nous commençons à recueillir les fruits de cette installation.

L'ingénieur chargé du laboratoire a pu, grâce aux appareils dont il dispose, faire la mise au point de plusieurs organes importants : récepteurs, microphones B.C. et B.L., bobines d'induction, différents postes.

Nous avons mis au point un poste d'opérateur, un poste supplémentaire, ils ont été présentés à l'Administration qui les a acceptés.

Plusieurs maquettes sont réalisées, une des plus importantes est celle qui nous était imposée pour l'essai des sonneries. Nous devons encore citer les maquettes pour bobines d'induction, essai des compteurs de multiples extensibles.

Indépendamment de ces travaux, l'étude des tableaux à jacks est sur le point d'être terminée; à cela il y a lieu d'ajouter toutes les petites études demandées par la clientèle ou l'atelier.

Le Service des appareils de mesures est resté stationnaire, le Conseil a eu une conversation avec l'ingénieur chargé de cette branche, pour établir un programme bien déterminé; le temps écoulé depuis cette conversation ne nous permet pas d'escompter les résultats que nous obtiendrons.

Durant ce semestre, l'étude des népermètres et des appareils de maintenance a été terminée, nous avons obtenu des commandes importantes. Les marchés passés avec les lignes souterraines à grande distance ont occupé un ingénieur qui a été spécialement chargé de ces travaux.

Une étude complète était nécessaire, la tâche fut assez ardue, les délais courts nous ont mis dans l'obligation d'entreprendre la fabrication et le montage rapidement, avant même que l'étude ne soit terminée; d'autre part, des modifications ont été demandées en cours d'exécution.

La réception du matériel présente de grandes difficultés, cependant, étant donné l'importance du travail, nous avons cru devoir faire quelques sacrifices, espérant que l'Administration des lignes souterraines à grande distance nous confiera d'autres travaux pour nous dédommager.

Un distributeur automatique des télégrammes téléphonés a été étudié, la Direction télégraphique a demandé quelques modifications, le projet sera remanié.

S'inspirant du cahier des charges, l'intercommunication a été suivie de très près, la complexité de la question ne nous permet pas encore d'être fixés sur ce que nous devons faire.

Notre ingénieur chargé de toutes les installations privées a dû répondre à de nombreuses questions concernant la téléphonie manuelle B.C. et B.L., une grande quantité de schémas a été établie pour des installations spéciales ou des modifications apportées au matériel existant.

Le programme de ce service est tracé par les demandes qui peuvent nous être éventuellement adressées.

Notre Bureau d'études a une tâche qui justifie le nombre de camarades employés dans ce service, chaque dessinateur est spécialisé dans une des fabrications de la maison : automatiques R.6 et privé, installations manuelles, appareils de mesures, multiples extensibles, intercommunication, lignes souterraines, caniveaux. A cela nous devons ajouter la mise à jour d'une documentation représentant la fabrication de plusieurs années. Les nombreuses modifications qui sont apportées par les P.T.T. dans les dossiers existants et toutes les études qui sont passées au dessin avant leur exécution.

L'atelier a construit un « dispositif d'appel enregistreur à composition de numéro ». Cette étude a été réalisée par un de nos camarades au Bureau de dessin, les essais ont donné un premier résultat, toutefois l'appareil doit être simplifié.

Le Service des archives a fourni durant ce semestre plus de 200 nomenclatures, ce travail doit se faire rapidement en raison des délais très courts qui nous sont donnés pour l'exécution des commandes. De plus, il a dû répondre à de nombreuses demandes de prix pour les besoins des services commerciaux; sa tâche se trouve souvent compliquée en raison de la difficulté qu'il rencontre pour rassembler tous les éléments nécessaires à la constitution d'un prix de revient.

Notre Service comptabilité auxiliaire a été en mesure de nous donner assez rapidement l'état des différents comptes nécessaires à l'établissement du bilan semestriel.

La division prévisions des matières continue à s'inspirer des stocks existants avant la passation des commandes.

L'établissement des prix de revient à la commande est assez compliqué en raison de la mauvaise affectation de la matière et de la main-d'œuvre, nous devrons revoir cette importante question et arriver à déterminer un contrôle sérieux sur les bons.

La division main-d'œuvre reste constamment en rapport avec le Conseil pour régler toutes les questions litigieuses concernant l'application des règlements.

Notre Service d'achat s'efforce de faire jouer la concurrence pour obtenir les meilleurs prix. Cette opération est assez délicate et exige du doigté dans le choix des fournisseurs. Il s'est vu dans l'obligation de donner la préférence à des maisons nous ayant déjà fourni du matériel et donnant toutes garanties dans l'exécution du travail.

Cette préférence n'a été consentie que lorsque l'écart de prix était minime.

La situation économique actuelle nous oblige à rechercher tous les éléments susceptibles de faire baisser nos prix de revient.

Il est saisi de nombreuses réclamations par la voie du rapport, pour les retards apportés dans la livraison des marchandises, certaines fournitures sont longues à rentrer dans cette période de crise industrielle, cela peut paraître anormal et cependant c'est cette crise qui augmente les difficultés : contingentement, groupement des commandes avant leur exécution, et bien d'autres facteurs que nous n'analyserons pas ici.

Pour obvier à ces inconvénients, nous avons décidé de passer les commandes de matières par anticipation, c'est-à-dire avant la signature des marchés ou des commandes, ceci pour les organes qui se rapportent à nos fabrications courantes, nous espérons obtenir un gain de temps appréciable.

Notre outillage a actuellement un gros travail à réaliser pour la fabrication des postes intercommunication, sélecteurs R.6, sélecteurs 11 - 25 et 51 points. Les outils existants doivent être entretenus, ce travail est assez important en raison de la diversité de nos fabrications.

Le Conseil a cru devoir provoquer une réunion à laquelle assistaient le chef d'atelier, la Commission du travail, un membre de la Commission de contrôle et les chefs de l'outillage, pour envisager les mesures à prendre pour accélérer le travail.

Il a été décidé l'achat d'une fraiseuse et l'affectation de quelques camarades à l'outillage, de plus, nous avons dû commander des outils à l'extérieur pour nous permettre d'avoir certains organes assez rapidement.

Voici l'état des principaux outils achetés pendant le premier semestre : une presse, une fraiseuse, un appareil à mortaiser, un palan, une machine à border les calques, six tréteaux extensibles, une berline Citroën, un fourgon 1.200 kilos, un compteur oléo Duplex et divers accessoires de moindre importance.

La commande du four a recuit blanc nous a mis dans l'obligation de faire une nouvelle construction et de procéder à son aménagement.

Pour ces travaux, nous avons fait jouer la concurrence, des prix intéressants nous ont été consentis puisqu'ils sont en dessous des évaluations de notre architecte. Les travaux ont été confiés à des sociétés coopératives, ils sont en voie d'achèvement et nous donnent satisfaction.

Notre four doit fonctionner vers la fin de novembre, il nous sera d'une grande utilité pour nos opérations de recuit et nous facilitera l'emboutissage de certaines pièces.

Nos aménagements commencent à se terminer, rien n'a été négligé pour donner aux camarades le maximum de confort; nous avons ralenti un peu pour la finition en raison de la compression de nos frais généraux, nous vous demandons de nous aider à persévérer dans cette voie, en ne nous réclamant que ce qui est strictement nécessaire et indispensable pour la bonne marche des travaux.

Voici, camarades, quelques indications sur la marche de notre Association et sur les travaux de votre Conseil d'administration, nous nous tenons à votre disposition pour vous donner tous les renseignements que vous jugeriez utiles de nous demander.

A la suite de ce rapport, vous trouverez plusieurs propositions sur lesquelles vous aurez à vous prononcer.

LE CONSEIL.
